

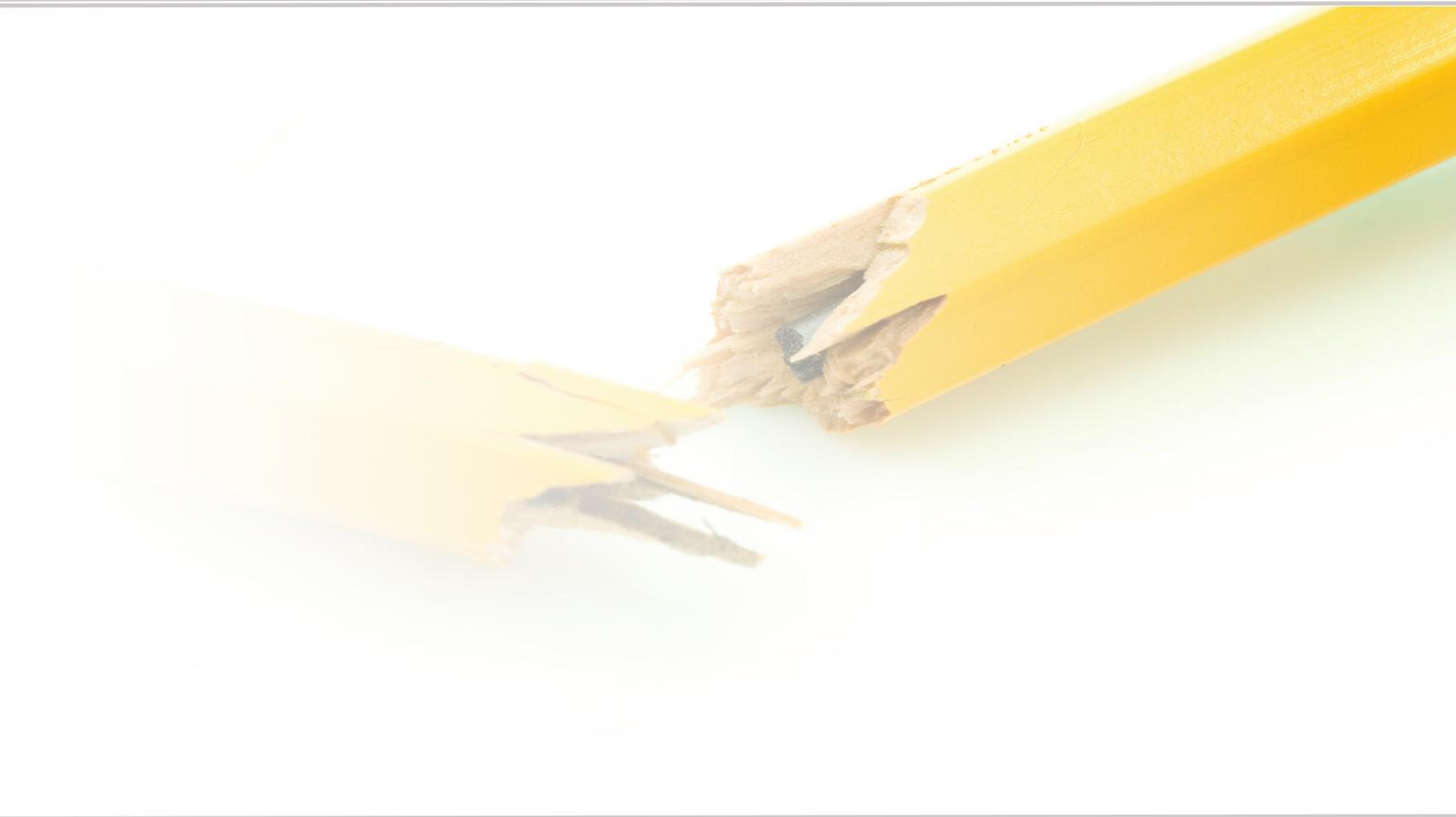
# L'Enseignement luxembourgeois en chiffres



## Le décrochage scolaire au Luxembourg

Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire

Causes du décrochage  
année scolaire 2012/2013



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Sommaire

---

Introduction.....	3
<b>1</b> Méthodologie et description de l'enquête menée auprès des jeunes quittant l'école.....	4
<b>2</b> Ampleur et évolution du décrochage scolaire au Luxembourg .....	6
<b>3</b> Parcours des jeunes après le décrochage.....	8
<b>4</b> Caractéristiques des élèves quittant l'école .....	13
<b>5</b> Causes de l'arrêt des études.....	23
<b>6</b> Résumé .....	26
<b>7</b> Conclusions.....	30
<b>8</b> Références.....	32

# Introduction

La présente analyse évalue l'ampleur et l'évolution du décrochage scolaire au Luxembourg. Elle vise à identifier les groupes d'élèves les plus touchés par le décrochage scolaire et à comprendre les raisons qui poussent le jeune à quitter prématurément l'école. La présente publication concernant les élèves ayant quitté l'école pendant l'année scolaire 2012/2013 est la neuvième édition de cette analyse, publiée pour la première fois en 2005.

Les conséquences du décrochage scolaire affectent autant les jeunes sur le plan individuel que la collectivité dans son ensemble. Souvent perçu comme un échec personnel, il est synonyme d'incapacité de remplir les exigences sociales fondamentales. Comme l'accès au marché de l'emploi s'avère souvent difficile pour ces jeunes sans formation complétée, le décrochage scolaire a aussi d'énormes conséquences sur le plan économique.

Dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne, le Conseil Éducation de l'Union européenne, sur proposition de la Commission, avait adopté en mai 2003 cinq niveaux de référence européens fixant des objectifs chiffrés à atteindre pour 2010 dans des domaines estimés déterminants pour la qualité et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation. Cet exercice a été renouvelé en mai 2009 fixant de nouveaux objectifs à atteindre par les États-membres d'ici 2020.

Un de ces niveaux de référence concerne le « taux moyen de jeunes quittant prématurément l'école dans l'Union européenne ». La moyenne de ce taux au niveau des 27 pays de l'Union européenne s'élevait en 2013 à 12,0% (-3,5% par rapport à 2006). Le niveau de référence visé en 2020 est de 10%. Le Luxembourg pour sa part affichait en 2013 un taux de 6,1%, chiffres qui se basent sur l'« Enquête Force de Travail » (EFT).

Les chiffres de l'« Enquête Force de Travail » (EFT) sont sujets à de fortes variations d'année en année dues à un échantillon limité pour des pays de petite taille tels que le Luxembourg. La démarche poursuivie dans le cadre de la présente analyse est complémentaire à celle de l'EFT en ce sens que nous nous intéressons aux jeunes résidant au Grand-Duché de Luxembourg et ayant décroché du système scolaire luxembourgeois pendant une période de référence définie. L'EFT par contre se fonde sur l'entièreté de la population résidente au Luxembourg, qui comprend un pourcentage élevé de résidents qui n'ont pas été scolarisés dans le système scolaire luxembourgeois.

La présente publication est structurée comme suit:

- Le chapitre 1 décrit la méthodologie utilisée pour identifier et approcher les jeunes en décrochage scolaire.
- Le chapitre 2 évalue l'ampleur et l'évolution du décrochage scolaire au Luxembourg.
- Les différentes orientations que peuvent prendre les décrocheurs sont explicitées et chiffrées au chapitre 3.
- Le chapitre 4 examine l'influence de certains facteurs et caractéristiques scolaires et personnels sur le décrochage scolaire et sur les situations personnelles et professionnelles des décrocheurs après l'arrêt des études.
- Le chapitre 5 reprend les affirmations des jeunes décrocheurs pour décrire les raisons personnelles ayant provoqué l'arrêt de leurs études.
- Le chapitre 6 conclut l'analyse avec un court résumé des principaux résultats.

# 1 Méthodologie et description de l'enquête menée auprès des jeunes quittant l'école

## Démarche de l'enquête

Afin de déterminer l'ampleur et les raisons du phénomène de décrochage scolaire au Luxembourg et afin de mieux pouvoir y remédier, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse met en place à travers les bureaux de l'Action locale pour jeunes (ALJ) une procédure destinée à identifier et à contacter les jeunes en rupture scolaire.

Le système informatique de gestion centralisée des élèves de l'enseignement post-primaire<sup>1</sup> permet d'identifier les élèves qui quittent leur école, soit en cours, soit en fin d'année scolaire sans pour autant avoir obtenu un diplôme ou une certification initiale<sup>2</sup>.

Un relevé mensuel de ces jeunes en arrêt scolaire est envoyé aux bureaux régionaux de l'ALJ. Les collaborateurs de l'ALJ tentent alors de contacter les jeunes afin de déterminer les raisons qui ont entraîné l'arrêt des études et surtout afin de les aider à retrouver une formation ou à s'intégrer dans le marché du travail, et plus généralement les accompagner dans cette phase de transition.

Les résultats de la présente analyse furent publiés une première fois en 2005. Elle portait sur les jeunes ayant quitté l'école entre novembre 2003 et novembre 2004. Un total de 1.984 jeunes en rupture scolaire fut recensé tout au long de cette période.

Une deuxième édition, publiée en 2006, portait sur la situation des jeunes ayant quitté l'enseignement post-primaire luxembourgeois sans certification entre novembre 2004 et avril 2006. Il s'agissait de 2.422 jeunes au total.

Une troisième analyse était consacrée aux 1.320 jeunes ayant quitté l'école luxembourgeoise entre mai 2006 et avril 2007.

Lors de la quatrième édition, la période d'analyse s'alignait sur l'année scolaire et concernait les élèves ayant quitté l'école au cours ou suite à l'année scolaire 2007/2008.

La cinquième édition comptait 1.690 jeunes ayant quitté l'école sans diplôme ou certification en 2008/2009.

La sixième édition traitait des 1.660 jeunes ayant quitté l'école sans diplôme ou certification en 2009/2010.

La septième publication portait sur 1.888 jeunes ayant quitté l'école luxembourgeoise sans diplôme ou certification en 2010/2011.

La huitième édition portait sur 1.680 jeunes ayant quitté l'école luxembourgeoise sans diplôme ou certification en 2011/2012 et l'actuelle édition compte 1.643 jeunes ayant quitté l'école luxembourgeoise sans diplôme ou certification en 2012/2013.

## Champ d'analyse

Le présent rapport se place dans la continuité des éditions précédentes. Il couvre l'ensemble des jeunes ayant quitté l'école sans obtention d'un certificat ou d'un diplôme final au cours ou à la fin de l'année scolaire 2012/2013.

Ne sont pas inclus dans le suivi et l'analyse statistique des élèves quittant le système scolaire luxembourgeois:

- les élèves qui ont au 1er septembre moins de 16 ans ;
- les élèves âgés de plus de 25 ans au moment de l'arrêt des études ;
- les élèves qui ont quitté l'école avec diplôme ou certificat de la formation initiale<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Enseignement public et enseignement privé qui applique les programmes officiels du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse  
<sup>2</sup> Comme diplôme de la formation initiale est considéré tout diplôme allant du Certificat de capacité professionnelle (CCP) au diplôme de fin d'études secondaires. Le certificat de réussite du cycle moyen (certificat 3e et 11e) de l'enseignement secondaire et secondaire technique n'est pas à considérer comme diplôme.

Les parcours poursuivis par les jeunes en rupture scolaire et analysés dans la présente étude se répartissent en sept catégories. Le jeune peut soit :

- s'être réinscrit et fréquenter une école au Luxembourg : une école publique, une école privée ou internationale, l'école de l'Armée ou l'école de la Police;
- s'être réinscrit et fréquenter une école à l'étranger;
- travailler<sup>3</sup> ;
- bénéficier d'une mesure d'insertion professionnelle;
- s'être réinscrit dans une école pour une très courte période et décrocher à nouveau pendant la même période d'observation;
- être sans occupation;
- avoir été non-joignable, avoir quitté le pays et/ou n'avoir communiqué aucune information.

---

### Les différents types du décrochage

En fonction du parcours que le jeune poursuit après sa rupture scolaire, le présent rapport renseigne par la suite sur :

#### **Décrocheurs**

La notion de 'décrocheur' s'applique aux jeunes ayant quitté de manière définitive<sup>4</sup> l'école sans diplôme, et ayant rejoint le marché de l'emploi, fréquentant une mesure d'insertion professionnelle ou étant sans occupation spécifique. Elle inclut également les jeunes qui, après un premier décrochage, se sont réinscrits dans une école, puis ont décroché une deuxième fois pendant la même période d'observation, sans qu'on dispose pour autant d'informations supplémentaires sur leur situation actuelle. Il s'agit des réinscrits et re-décrochés.

#### **Élèves ayant quitté l'école mais qui se sont réinscrits**

Par cette description on entendra dans la suite les jeunes qui ont quitté l'école pendant un certain temps<sup>5</sup>, mais qui se sont par la suite réinscrits dans un établissement, soit au Luxembourg, soit à l'étranger. Ces élèves restent inclus dans une part de l'analyse qui suit, car leur parcours équivaut à un décrochage du système scolaire luxembourgeois, mais passager.

---

### Caractéristiques personnelles et scolaires des jeunes en rupture scolaire

Les principales variables prises en compte dans notre analyse sont le sexe, la nationalité et l'âge de l'élève, le niveau et l'ordre d'enseignement fréquentés ainsi que l'éventuel retard scolaire déjà accumulé. L'influence de ces différents facteurs est mise en relation avec le décrochage scolaire lui-même, mais aussi avec le parcours suivi par le jeune après l'arrêt des études.

---

<sup>3</sup> À noter que, lors de la première édition de l'analyse sur le décrochage, il a été constaté que pour de nombreux décrocheurs, la distinction entre travail et mesure d'insertion professionnelle n'était pas évidente.

<sup>4</sup> C.-à-d. au moins jusqu'à la fin du recensement début de l'année scolaire 2014/2015

<sup>5</sup> La durée d'absence de l'école est généralement supérieure à 2 ou 3 mois, la réinscription a eu lieu avant la fin du recensement, de la même année scolaire 2012/2013

## 2 Ampleur et évolution du décrochage scolaire au Luxembourg

Ce chapitre présente deux méthodes pour évaluer l'évolution en chiffres du décrochage au Luxembourg. La première est une comparaison des groupes de jeunes qui quittent l'école et la deuxième est le calcul d'un taux de décrochage théorique d'une cohorte d'élèves.

### 2.1 L'évolution en chiffres du décrochage

**A. Comparaison des groupes de jeunes quittant l'école:** Cette approche considère l'ensemble des jeunes recensés qui ont quitté l'école sans diplôme ou certification: des classes de VIIe/7e jusqu'aux classes terminales, incluant les classes d'accueil, CLIJA et IPDM<sup>6</sup>. Elle s'applique aux élèves ayant quitté l'école et s'étant réinscrits par la suite, aux décrocheurs permanents, ainsi qu'à ceux pour lesquels on reste sans information.

Dans cette approche, l'évaluation de l'évolution du nombre de décrocheurs se fonde sur le nombre moyen mensuel d'élèves quittant l'école.

Groupe	Nombre d'élèves ayant quitté l'école	Durée période	Nombre moyen mensuel
1 (1.11.2003-31.10.2004)	1.984	12 mois	165,3
2 (1.11.2004-30.4.2006)	2.422	18 mois	134,6
3 (1.5.2006-30.4.2007)	1.320	12 mois	110,0
4 (année scolaire 2007/08)	1.928	12 mois	160,7
5 (année scolaire 2008/09)	1.690	12 mois	140,8
6 (année scolaire 2009/10)	1.660	12 mois	138,3
7 (année scolaire 2010/11)	1.888	12 mois	157,3
8 (année scolaire 2011/12)	1.680	12 mois	140,0
9 (année scolaire 2012/13)	1.643	12 mois	136,9

Le nombre moyen mensuel d'élèves quittant l'école a fortement diminué au cours des premières années du suivi par l'ALJ instauré pour remédier au décrochage. En 2007/08, le nombre de jeunes ayant quitté l'école connut une nette augmentation tout en restant inférieur à celui de la première cohorte. En 2008/09 et en 2009/10, cet indicateur a baissé pour atteindre 138,3 décrocheurs mensuels. En 2010/11, ce nombre d'élèves quittant l'école est à la hausse, sans atteindre toutefois les niveaux de 2003/04 et 2007/08. Ce nombre mensuel a diminué en 2012/13 pour atteindre 136,9 élèves.

**B. Calcul d'un taux de décrochage théorique d'une cohorte d'élèves :** Une autre approche pour évaluer l'ampleur et l'évolution du phénomène de décrochage scolaire se base sur le taux de décrochage théorique d'une cohorte d'élèves entrant en classe de 7e/VIIe d'une année scolaire déterminée (ici 2012/13) jusqu'à la fin de leur scolarité théorique.

En se fondant sur les taux de décrochage réels par année d'études, il est possible d'extrapoler le nombre de décrocheurs théoriques ainsi que le taux de décrochage théorique que produira la cohorte des élèves entrant en classe de 7e/VIIe jusqu'à la fin de leur scolarité.

<sup>6</sup> CLIJA: classe d'accueil pour jeunes adultes; IPDM: classe d'initiation pour divers métiers

Ce taux de décrochage théorique ne s'applique qu'aux élèves en rupture scolaire ayant fréquenté une classe d'un niveau d'études « régulier », donc sans les classes d'accueil, les classes CLIJA et les classes IPDM, et sans les élèves pour lesquels on reste sans information après qu'ils aient quitté l'école.

Groupe	Année scolaire correspondante <sup>7</sup>	Elèves entrant en 7e/VIIe	Taux théorique des élèves se réinscrivant <sup>*8</sup>	Taux de décrochage théorique <sup>*9</sup>
1	2003/2004	5.128	9,9%	17,2%
2 <sup>10</sup>	2005/2006	5.161	9,2%	14,9%
3	2006/2007	5.455	6,4%	9,4%
4	2007/2008	5.454	10,7%	11,2%
5	2008/2009	5.588	10,0%	9,0%
6	2009/2010	5.604	10,7%	9,0%
7	2010/2011	5.473	10,7%	9,0%
8	2011/2012	5.499	7,3%	9,2%
9	2012/2013	5.625	5,6%	11,6%

\* de cette cohorte d'élèves jusqu'à la fin de leur scolarité

Pour la cohorte 2012/2013, le taux des élèves se réinscrivant est à un niveau relativement bas avec 5,6%. Le taux de décrochage est de 11,6%, légèrement supérieur aux années précédentes.

<sup>7</sup> L'année scolaire correspondante est l'année scolaire la plus proche de la période de décrochage considérée.

<sup>8</sup> Calculé sur base du nombre théorique de décrocheurs temporaires de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité. Ce nombre a été extrapolé à partir des taux de décrochages actuels réels.

<sup>9</sup> Calculé sur base du nombre théorique de décrocheurs permanents de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité. Ce nombre a été extrapolé à partir des taux de décrochages actuels réels.

<sup>10</sup> Seulement les décrocheurs du 1er mai 2005 au 30 avril 2006 ont été considérés.

### 3 Parcours des jeunes après le décrochage

---

L'exploitation ciblée du système de gestion informatique centralisée de l'enseignement post-primaire au Luxembourg appelé par la suite "fichier-élèves" a permis de recenser 1.643 élèves qui ont quitté sans certification finale le lycée ou lycée technique qu'ils fréquentaient, au cours ou à la fin de l'année scolaire 2012/2013.

Afin de déterminer le parcours de ces jeunes après leur rupture scolaire, de connaître les raisons de ce dernier et surtout de les inciter à reprendre une formation ou de leur proposer un accompagnement lors de l'établissement et de la réalisation d'un nouveau projet professionnel, les collaborateurs de l'Action locale pour jeunes ont tenté de contacter ces jeunes.

Ce contact se poursuit, en cas de besoin, par un accompagnement individuel jusqu'au moment où une solution définitive est trouvée. Un questionnaire standardisé permet de procéder à la présente analyse.

Pour la présente étude, l'ALJ est entrée en contact, directement ou par l'intermédiaire d'un proche, avec 1.194 jeunes gens. Pour 141 de ces jeunes le "fichier-élèves" confirme leur réinscription dans une école luxembourgeoise au début de l'année scolaire 2013/14.

Dans 449 cas, aucune information n'a pu être collectée. Les ressources humaines restreintes ont limité le nombre de tentatives de contact par élève et la résolution de problèmes de repérage d'adresse ou de numéro de téléphone. Dans de rares cas, le contact fut refusé.

Le recours au fichier-élèves a permis de déterminer deux groupes d'élèves réinscrits: d'un côté les jeunes réinscrits, c.-à-d. au moins jusqu'à la fin de l'enquête (rentrée scolaire 2014/2015), d'un autre côté les jeunes ayant décroché une nouvelle fois. Ces derniers sont comptés parmi les décrocheurs. Ils représentent 12,6% de l'ensemble des décrocheurs.

L'enquête révèle que sur les 1.643 élèves concernés, 25,3% sont à considérer comme des élèves réinscrits dans une école ou un institut de formation au Luxembourg (8,6%) ou à l'étranger (16,7%).

47,4% sont des décrocheurs. Ils se sont orientés vers un emploi régulier (5,4%) ou vers une mesure d'insertion professionnelle (3,1%) ; mais 26,4% se retrouvent dans la catégorie des « sans occupation spécifique », c'est-à-dire sans formation ni travail. En font également partie les 12,6% des élèves réinscrits ayant re-décroché.

27,3% des élèves ayant quitté l'école sont soit injoignables, soit ont affirmé avoir déménagé à l'étranger, c.-à-d. ils sont pour la majeure partie retournés dans leur pays d'origine. Au sujet des injoignables, nous ne disposons d'aucune information administrative. Cependant, nous pouvons supposer qu'une grande majorité de ces jeunes ne résident plus au Luxembourg.

Dans les chapitres qui suivent, les résultats de la présente étude seront comparés à l'analyse précédente publiée en 2014 et ayant eu pour objet les jeunes qui avaient quitté l'école en 2011/2012. Les principales variations ou différences y seront brièvement mises en évidence.

		Absolu	%	en 11/12	Absolu	%	en 11/12
Élèves réinscrits	Fréquentent une école au Luxembourg	141	8,6%	18,1%	415	25,3%	34,2%
	Fréquentent une école à l'étranger	274	16,7%	16,1%			
Décrocheurs	Ont un emploi	88	5,4%	9,4%	779	47,4%	38,6%
	Bénéficient d'une mesure d'insertion	51	3,1%	4,0%			
	Réinscrits et re-décrochés	207	12,6%	7,4%			
	Sans occupation	433	26,4%	17,8%			
Non-joignables/quitté le pays/sans information		449	27,3%	27,2%	449	27,3%	27,2%
Total		1643	100,0%	100,0%	1643	100,0%	100,0%

Il ressort d'abord qu'il y a eu en 2012/2013 moins d'élèves quittant l'école qui se sont réinscrits par la suite dans un institut de formation. C'est le cas contraire pour la part des décrocheurs. Parallèlement la part des non-joignables, de ceux qui ont quitté le pays et de ceux pour lesquels on reste sans information, demeure quasi stable.

Parmi les élèves réinscrits, on note à nouveau une légère diminution de la tendance à se réinscrire dans un institut de formation au Grand-Duché; un peu plus d'élèves s'orientent vers l'étranger.

En 2012/2013, le marché de l'emploi et les mesures d'insertion professionnelles ont accueilli moins de jeunes que l'année précédente. Si le nombre de jeunes sans occupation spécifique a fortement augmenté, on note également une augmentation du nombre de jeunes qui se réinscrivent dans une école et qui en décrochent à nouveau.

### 3.1 Les jeunes rescolarisés au Luxembourg

Parmi les 141 élèves réinscrits dans une école au Luxembourg, 74,5% se sont réinscrits dans une école publique ou une école privée appliquant les programmes officiels luxembourgeois et 25,5% dans une autre école privée, une école internationale ou un autre institut de formation.

Type d'école fréquentée	Absolu	%	en 11/12
école publique ou privée appliquant les programmes officiels	105	74,5%	75,7%
autre école privée/internationale/autres cours	36	25,5%	24,3%*
Total	141	100,0%	100,0%
Total	304	100,0%	100,0%

\*) l'école de l'armée y est ajoutée

Par rapport à l'étude précédente, la part des jeunes choisissant de se réinscrire dans une école publique ou privée appliquant les programmes officiels du système scolaire luxembourgeois a légèrement diminuée. Le nombre absolu de jeunes intégrant une autre école privée ou internationale ou un autre institut de formation a diminué par rapport à l'étude précédente mais les jeunes ayant intégré l'armée ou la police ne sont plus repris dans cette analyse.

### 3.2 Les jeunes rescolarisés à l'étranger

Pour ce qui est des élèves partis à l'étranger pour poursuivre leur parcours scolaire, les écoles en Belgique restent les plus fréquemment choisies (69,7%). 11,7% fréquentent une école en Allemagne, 6,6% s'inscrivent dans une école en France et 12,0% poursuivent leur scolarité dans un autre pays.

62,8% de ces émigrants scolaires font l'aller-retour quotidien, 22,3% résident en internat dans leur nouvelle école et 6,2% dans un logement du type "kot".

Décrocheurs s'étant réinscrits dans une école à l'étranger			
Pays de l'école fréquentée	Absolu	%	en 11/12
Belgique	191	69,7%	66,4%
Allemagne	32	11,7%	13,7%
France	18	6,6%	7,0%
Autre	33	12,0%	12,9%
<b>Total</b>	<b>274</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
dont: faisant l'A-R tous les jours	172	62,8%	63,8%
résidant en internat	61	22,3%	18,1%
résidant en "kot"	17	6,2%	7,4%
Autre	24	8,7%	10,7%

La Belgique confirme son statut de pays de prédilection des émigrants scolaires du Luxembourg, sa part augmente à nouveau en 2012/2013. L'Allemagne et la France perdent d'attractivité par rapport à l'année précédente.

### 3.3 Les décrocheurs fréquentant une mesure d'insertion professionnelle

25,5% des décrocheurs concernés par une mesure d'insertion professionnelle bénéficient d'un CAE ou CIE (contrat d'appui-emploi ; contrat d'initiation à l'emploi), contrats conclus par l'Adem (Agence pour le Développement de l'Emploi) au profit des jeunes demandeurs d'emploi.

Le service volontaire d'orientation (SVO) créé par le Service National de la Jeunesse accueille 47,1% des jeunes de cette catégorie de décrocheurs.

Les ateliers protégés ont accueilli cinq jeunes.

L'APEMH a accueilli deux jeunes. Les 7 jeunes restants sont pris en charge par d'autres initiatives comme le CNFPC ou Polygone par exemple.

Décrocheurs fréquentant une mesure d'insertion professionnelle			
Type de mesure fréquentée	Absolu	%	en 11/12
Contrat d'appui-emploi, contrat d'initiation à l'emploi (mesures ADEM)/Forum pour l'emploi	13	25,5%	32,8%
Service volontaire d'Orientation (SNJ)	24	47,1%	40,3%
Ateliers protégés	5	9,8%	4,5%
APEMH	2	3,9%	7,5%
Autres initiatives (CNFPC, Co-Labor, Interactions, Polygone)	7	13,7%	14,9%
Total	51	100,0%	100,0%
Total	67	100,0%	100,0%
SE-CPL et IES-CSEE	2	3,5%	15,4%
Autres initiatives (CNFPC, Co-Labor, Interactions, Polygone)	4	7,0%	13,3%
Total	57	100,0%	100,0%

Par rapport à 2011/2012, il y a encore une diminution de la part de décrocheurs bénéficiant des mesures pour jeunes demandeurs d'emploi de l'ADEM. La part des jeunes accueillis par le Service volontaire du SNJ a considérablement augmenté.

### 3.4 Les décrocheurs ayant un emploi régulier

Les jeunes ayant indiqué avoir un emploi étaient interrogés sur le type de leur contrat de travail. Parmi eux, 30,7% ont un contrat à durée indéterminée, 56,8% à durée déterminée ; 10,2% travaillent sous un régime d'intérimaire.

Décrocheurs ayant un emploi régulier			
Type de contrat	Absolu	%	en 11/12
à durée indéterminée	27	30,7%	37,80%
à durée déterminée	50	56,8%	45,90%
d'intérimaire	9	10,2%	9,40%
sans indication	2	2,3%	6,90%
Total	88	100,00%	100,00%

Par rapport aux années précédentes le nombre de jeunes sans diplôme ou certification réussissant à décrocher un emploi stable, c.-à-d. à durée indéterminée, est en baisse.

### 3.5 Les décrocheurs sans occupation spécifique

Les collaborateurs de l'ALJ ont interrogé les jeunes décrocheurs affirmant être sans travail et sans formation sur leurs occupations. Parmi les 433 décrocheurs repris dans cette catégorie, un tiers affirme rechercher un emploi, 17,3% un poste d'apprentissage, et 15,7% recherchent une formation/une école.

2,1% sont des jeunes filles enceintes ou qui s'occupent de leur enfant, 3,2% ont des problèmes de santé, 3,9% se préparent à l'examen d'admission à l'École de l'Armée ou à l'École de la police, 6,5% poursuivent une autre activité. Finalement, 41 décrocheurs affirment ne rien faire du tout. Ils représentent 9,5% de cette catégorie de décrocheurs sans occupation spécifique. À noter que 36 (8,3%) de ces jeunes n'ont pas répondu à cette question.

Décrocheurs sans occupation spécifique			
Occupation	Absolu	%	en 11/12
Je cherche un emploi	145	33,5%	50,00%
Je cherche un poste d'apprentissage	75	17,3%	29,20%
Je cherche une formation/une école	68	15,7%	11,50%
Je suis enceinte/je m'occupe de mon enfant	9	2,1%	6,90%
Je me remets d'une maladie/d'un accident, je suis une thérapie/une cure	14	3,2%	6,50%
J'attends de pouvoir intégrer l'armée/la police	17	3,9%	3,50%
Je fais autre chose	28	6,5%	4,60%
Je ne fais rien	41	9,5%	7,0%
Sans réponse	36	8,3%	14,20%
Total	433	100,00%	100,00%

Par rapport aux années précédentes, on peut noter que la part des jeunes indiquant «ne faire rien» a légèrement augmenté.

## 4 Caractéristiques des élèves quittant l'école

Ce chapitre cherche à savoir si certains groupes d'élèves sont d'avantage touchés par le décrochage que d'autres. L'analyse porte sur plusieurs facteurs susceptibles de favoriser le décrochage scolaire et d'influencer le parcours du décrocheur. Ces facteurs sont les caractéristiques sociodémographiques de l'élève, ainsi que les particularités du cursus scolaire précédant le décrochage.

Afin de déterminer si certains groupes d'élèves sont sous- ou surreprésentés, les jeunes décrocheurs sont comparés à une population de référence qui est celle des élèves de l'enseignement post-primaire luxembourgeois de l'année scolaire 2012/2013.

### 4.1 Analyse par sexe

Les données de l'Enquête Force de Travail reprises dans les rapports de la Commission européenne « Education and Training Monitor » publiés depuis 2004<sup>11</sup>, montrent que généralement les garçons sont plus touchés que les filles par le décrochage scolaire.

Les données recueillies dans le cadre de nos enquêtes le confirment: en 2012/2013, les élèves quittant notre système scolaire sans diplôme ou certification sont majoritairement des garçons (pour les 1.643 élèves recensés, les pourcentages se composent de 56,4% de garçons contre 43,6% de filles). Cette tendance s'accroît encore lorsqu'on considère ceux qui soit travaillent ou suivent une mesure d'insertion, soit sont re-décrocheurs ou sans occupation (60,5% garçons et 39,5% filles).

Ainsi, en comparant les élèves quittant l'école à la population de référence, les garçons restent surreprésentés parmi les jeunes en rupture scolaire.

Décrocheurs suivant le sexe		
	Total des élèves Rentrée 2012/2013	Décrocheurs
Filles	19.989(49,5%)	308 (39,5%)
Garçons	20.431 (50,5%)	471 (60,5%)
Total	40.420(100,0%)	779 (100,0%)

Comme pour les années précédentes, on ne note que de faibles différences entre filles et garçons quant à leur parcours :

Parcours après le décrochage suivant le sexe					
	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Total
Filles	45	19	76	168	308
	14,6%	6,2%	24,7%	54,5%	100,00%
Garçons	43	32	131	265	471
	9,1%	6,8%	27,8%	56,3%	100,00%
Total	88	51	207	433	779
	11,3%	6,5%	26,6%	55,6%	100,00%

<sup>11</sup>Avant 2012: « Progress towards the Lisbon Objectives in Education and Training - Indicators and benchmarks »

## 4.2 Analyse par nationalité

Les rapports de la Commission européenne « Analysis of Progress : Towards the Lisbon Objectives in Education and Training » arrivent, sur la base des données de l'EFT, à la conclusion que parmi la population résidente âgée de 18 à 24 ans en Europe, le décrochage scolaire prématuré touche davantage les non-nationaux. Les résultats de l'analyse du décrochage scolaire au Luxembourg confirment ce constat. Si les élèves de nationalité étrangère représentent 37,1% de la population de référence, ils sont surreprésentés parmi les élèves quittant l'école, où leur part est de 41,7%.

Notons également les différences entre nationalités. Les élèves de nationalité portugaise représentent 21,7% de la population de référence, mais 26,6% des élèves quittant l'école. Un constat analogue se fait pour les élèves des autres nationalités.

Décrocheurs suivant la nationalité		
	Total des élèves Rentrée 2012/2013	Décrocheurs
Luxembourgeois	25464	454
Portugais	8783	206
Ex-yougoslaves	1698	34
Français	985	20
Italiens	675	21
Belges	539	4
Allemands	440	5
Cap-Verdiens	333	10
Brésiliens	134	3
Autres	1369	22
<b>Total</b>	<b>40420</b>	<b>779</b>

Décrocheurs suivant la nationalité		
	Total des élèves Rentrée 2012/2013	Décrocheurs
Luxembourgeois	63,0%	58,3%
Portugais	21,7%	26,4%
Ex-yougoslaves	4,2%	4,4%
Français	2,4%	2,6%
Italiens	1,7%	2,7%
Belges	1,3%	0,5%
Allemands	1,1%	0,6%
Cap-Verdiens	0,8%	1,3%
Brésiliens	0,3%	0,4%
Autres	3,4%	2,8%
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

Comme pour les analyses précédentes, on constate une atténuation des différences des parcours entre nationaux et non-nationaux après la rupture scolaire. Toutefois certaines nationalités restent plus attirées par les écoles à l'étranger, surtout les élèves de nationalité brésilienne, belge et allemande.

Ce sont surtout les décrocheurs de nationalité française et Italienne qui s'orientent vers le marché de l'emploi.

Parmi les décrocheurs de nationalité cap-verdienne, la part de ceux scolarisés à l'étranger est très importante.

Parcours des 1643 élèves recensés suivant la nationalité								
Nationalité	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Ré-inscription	Sans occupation	Départ du pays/introuvable	Total
Luxembourgeois	66	116	49	36	125	244	181	817
	8,1%	14,2%	6,0%	4,4%	15,3%	29,9%	22,2%	100,0%
Portugais	42	83	20	11	49	126	106	437
	9,6%	19,0%	4,6%	2,5%	11,2%	28,8%	24,3%	100,0%
Ex-yougoslaves	3	2	5	1	9	19	54	93
	3,2%	2,2%	5,4%	1,1%	9,7%	20,4%	58,1%	100,0%
Français	5	12	2	2	6	10	18	55
	9,1%	21,8%	3,6%	3,6%	10,9%	18,2%	32,7%	100,0%
Italiens	7	11	4	0	7	10	7	46
	15,2%	23,9%	8,7%	0,0%	15,2%	21,7%	15,2%	100,0%
Belges	0	7	0	0	2	2	8	19
	0,0%	36,8%	0,0%	0,0%	10,5%	10,5%	42,1%	100,0%
Allemands	1	7	2	0	0	3	9	22
	4,5%	31,8%	9,1%	0,0%	0,0%	13,6%	40,9%	100,0%
Capverdiens	4	9	2	0	2	6	9	32
	12,5%	28,1%	6,3%	0,0%	6,3%	18,8%	28,1%	100,0%
Brésiliens	2	10	0	1	1	1	6	21
	9,5%	47,6%	0,0%	4,8%	4,8%	4,8%	28,6%	100,0%
Autres	11	17	4	0	6	12	51	101
	10,9%	16,8%	4,0%	0,0%	5,9%	11,9%	50,5%	100,0%
Total	141	274	88	51	207	433	449	1643
	8,6%	16,7%	5,4%	3,1%	12,6%	26,4%	27,3%	100,0%

Jusqu'à présent nous nous sommes limités à analyser l'influence de variables sociodémographiques. Une autre catégorie de facteurs considère le cursus scolaire des jeunes. Dans ce qui suit, l'analyse porte sur l'ordre d'enseignement et le niveau d'études, ainsi que sur l'échec scolaire en termes d'années de retard accumulées

### 4.3 Analyse par dernier ordre d'enseignement fréquenté

L'analyse des décrocheurs suivant l'ordre d'enseignement fréquenté a pour but de mettre en évidence les années d'études les plus concernées par le décrochage scolaire. D'un côté, elle permet de mieux comprendre les raisons qui peuvent entraîner un décrochage scolaire. De l'autre côté, elle révèle combien d'élèves quittent l'école avec un niveau de formation limité.

Les élèves de l'enseignement secondaire (ES) sont nettement sous-représentés. Ils représentent 32,5% de notre population de référence, mais seulement 4,7% des décrocheurs.

Au cycle inférieur de l'EST, ce sont les élèves de la classe de 9e pratique (9PR) qui courent le plus grand risque de décrocher: avec 1,9% de la population totale des élèves, mais 12,8% des décrocheurs. Leur risque de décrocher a encore augmenté.

Les élèves des classes du cycle inférieur de l'EST représentent 22,6% de la population de référence, mais 5,8% des décrocheurs.

Au niveau du cycle supérieur de l'EST, le régime professionnel « produit » encore le plus grand nombre de décrocheurs. Les élèves du DAP représentent 9,6% de la population de référence, mais 18,7% du total des décrocheurs.

Au régime technique et au régime de la formation du technicien, les élèves représentent respectivement 15,0% et 9,0% de la population de référence, et respectivement 13,9% et 13,0% des élèves quittant l'école.

Un total de 242 jeunes, c'est-à-dire 31,1% des décrocheurs ont ainsi quitté l'école luxembourgeoise sans avoir atteint le niveau de formation des trois premières années de l'enseignement post-primaire.

Décrocheurs suivant l'ordre d'enseignement fréquenté		
	Total des élèves Rentrée 2012/2013	Décrocheurs
ES - division inférieure	5841	2
ES - division supérieure	7260	34
EST cycle inférieur <sup>13</sup>	9151	45
9e PR	778	100
Régime préparatoire	2518	25
EST régime technique	6071	108
EST formation de technicien	3654	101
EST CATP (DAP)	3873	146
EST CCM (CCP)	573	148
IPDM/E2C/Classe d'accueil/CLIJA	701	70
Total	40420	779

Décrocheurs suivant l'ordre d'enseignement fréquenté		
	Total des élèves rentrée 2012/2013	Décrocheurs
ES - division inférieure	14,5%	0,3%
ES - division supérieure	18,0%	4,4%
EST cycle inférieur <sup>13</sup>	22,6%	5,8%
9e PR	1,9%	12,8%
Régime préparatoire	6,2%	3,2%
EST régime technique	15,0%	13,9%
EST formation de technicien	9,0%	13,0%
EST CATP (DAP)	9,6%	18,7%
EST CCM (CCP)	1,4%	19,0%
IPDM/E2C/Classe d'accueil/CLIJA	1,7%	9,0%
Total	100,0%	100,0%

En ce qui concerne les parcours des jeunes après le décrochage, on constate également des disparités d'abord entre l'ES et l'EST, ensuite entre les classes inférieures et les classes supérieures.

Le décrochage scolaire des élèves de l'ES, et particulièrement de ceux de la division inférieure, reste souvent temporaire et est suivi d'un changement d'école ou de voie de formation. 51% des plus jeunes et 33% des plus âgés se réinscrivent dans une autre institution de formation, au Luxembourg ou à l'étranger.

A l'EST, au cycle inférieur, 36,7% des jeunes en rupture scolaire reprennent leur scolarité. Cette tendance se confirme même pour les élèves de la 9e pratique avec 35,7%. 4,3% de ces élèves intègre la vie active ou fréquente une mesure d'insertion professionnelle. Mais 32,4% de ces derniers n'ont aucune occupation.

Au niveau du cycle supérieur de l'EST, les différences entre les jeunes du régime technique, du régime de technicien et du DAP s'estompent davantage, même si au régime technique ils sont 21,7% et au DAP seulement 8,5% à réintégrer l'école. Il y a 29,1%, 35,8% et 37,6% de jeunes "sans occupation" respectivement au régime technique, régime du technicien et au DAP.

Parmi les jeunes quittant une formation CCP, la probabilité de n'avoir aucune occupation est importante: 37,9% n'ont aucune occupation.

<sup>13</sup> EST-cycle inférieur, - division inférieure EST régime préparatoire et 9e pratique

Parcours après le décrochage suivant l'ordre d'enseignement								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription	Sans occupation	Départ du pays/ introuvable	Total
ES - division inférieure	9	15	0	0	0	2	21	47
	19,1%	31,9%	0,0%	0,0%	0,0%	4,3%	44,7%	100,0%
ES - division supérieure	12	19	5	1	6	22	29	94
	12,8%	20,2%	5,3%	1,1%	6,4%	23,4%	30,9%	100,0%
EST - cycle inférieur	11	57	6	1	21	17	72	185
	5,9%	30,8%	3,2%	0,5%	11,4%	9,2%	38,9%	100,0%
EST-9PR	15	51	8	8	24	60	25	191
	8,1%	27,6%	4,3%	4,3%	13,0%	32,4%	13,5%	100,0%
EST-régime préparatoire	10	34	1	4	3	17	35	104
	5,4%	18,4%	0,5%	2,2%	1,6%	9,2%	18,9%	100,0%
EST - régime technique	18	23	20	3	30	55	40	189
	9,5%	12,2%	10,6%	1,6%	15,9%	29,1%	21,2%	100,0%
EST - formation du technicien	17	24	15	7	16	63	34	176
	9,7%	13,6%	8,5%	4,0%	9,1%	35,8%	19,3%	100,0%
EST DAP	9	8	16	9	45	76	39	202
	4,5%	4,0%	7,9%	4,5%	22,3%	37,6%	19,3%	100,0%
EST CCP	15	16	13	7	43	85	45	224
	6,7%	7,1%	5,8%	3,1%	19,2%	37,9%	20,1%	100,0%
IPDM/E2C/	11	20	4	11	19	34	28	127
	8,7%	15,7%	3,1%	8,7%	15,0%	26,8%	22,0%	100,0%
Classe d'accueil/CLIJA	14	7	-	-	-	2	81	104
	11,0%	5,5%	0,0%	0,0%	0,0%	1,6%	63,8%	100,0%
Total	141	274	88	51	207	433	449	1 643
	8,6%	16,7%	5,4%	3,1%	12,6%	26,4%	27,3%	100,0%

Notons encore que la part des jeunes en rupture scolaire pour lesquels nous n'avons aucune information reste très élevée parmi les décrocheurs en provenance des classes d'accueil, c'est-à-dire les jeunes qui viennent d'arriver au pays.

#### 4.4 Analyse par dernier ordre d'enseignement fréquenté

L'analyse précédente est complétée et confirmée par la prise en compte du dernier niveau d'études atteint par les décrocheurs.

Cependant, cette analyse ne prend plus en compte les jeunes qui sont dans l'âge de l'obligation scolaire, c.-à-d. ceux de moins de 16 ans au 1er septembre 2012.

Comme à l'année précédente, le risque d'interrompre sa scolarité est important pour les élèves de Ve/9e, ces élèves représentent 16,8% de la population de référence et 22,1% des jeunes décrocheurs.

Le risque de décrocher est aussi élevé en classe de IVe/10e: ils sont 16,1% de la population de référence, mais 30,4% des jeunes quittant l'école.

À partir de la classe de 11e/IIIe, le risque de rupture scolaire est encore très élevé avec 22,2% des décrocheurs pour 14,0% de la population de référence mais diminue pour les niveaux de IIe/12ième et Ire/13ième.

Décrocheurs suivant le niveau d'études		
	Total des élèves Rentrée 2012/2013	Décrocheurs
VIIe/7e	5652	0
VIe/8e	5802	0
Ve/9e	6799	172
IVe/10e	6500	237
IIIe/11e	5645	173
IIe/12e	5235	83
Ière/13e/14e	3733	44
IPDM/E2C/Classe d'accueil/CLIIJA	1054	70
<b>Total</b>	<b>40420</b>	<b>779</b>

Décrocheurs suivant le niveau d'études		
	Total des élèves Rentrée 2012/2013	Décrocheurs
VIIe/7e	14,0%	0,0%
VIe/8e	14,4%	0,0%
Ve/9e	16,8%	22,1%
IVe/10e	16,1%	30,4%
IIIe/11e	14,0%	22,2%
IIe/12e	13,0%	10,7%
Ière/13e/14e	9,2%	5,6%
IPDM/E2C/Classe d'accueil/CLIIJA	2,6%	9,0%
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,0%</b>

Le passage de la classe de 9e vers la classe de 10e comporte non seulement un risque de décrochage élevé, mais a également une influence importante sur le parcours des jeunes après avoir quitté l'école.

À partir des classes de Ve/9e, on note que moins de jeunes réintègrent l'école. Par contre le marché de l'emploi accueille plus de décrocheurs de ces niveaux d'études.

Parcours après le décrochage suivant le niveau d'études								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/ introuvable	Total
VIIe/7e	4	18	0	0	0	0	18	40
	10,0%	45,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	45,0%	100,0%
VIe/8e	2	26	0	0	0	0	36	64
	3,1%	40,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	56,2%	100,0%
Ve/9e	32	112	15	13	48	96	94	410
	7,8%	27,3%	3,6%	3,1%	11,7%	23,4%	22,9%	100,0%
IVe/10e	39	38	21	13	72	131	88	402
	9,7%	9,4%	5,2%	3,2%	17,9%	32,5%	21,8%	100,0%
IIIe/11e	17	35	20	9	41	103	54	279
	6,0%	12,5%	7,1%	3,2%	14,7%	36,9%	19,3%	100,0%
Ile/12e	9	12	14	4	22	43	23	127
	7,0%	9,4%	11,0%	3,1%	17,3%	33,8%	18,1%	100,0%
Ière/13e/14e/15e	6	5	14	1	5	24	22	77
	7,7%	6,4%	18,1%	1,3%	6,4%	31,1%	28,5%	100,0%
IPDM/CLIIA/ Classes d'accueil/ E2C	32	28	4	11	19	36	114	244
	13,1%	11,4%	1,6%	4,5%	7,7%	14,7%	46,7%	100,0%
Total	141	274	88	51	207	433	449	1643
	8,5%	16,1%	9,5%	4,0%	7,4%	17,8%	27,1%	100,0%

À noter à nouveau le pourcentage élevé des jeunes quittant une classe d'accueil/CLIIA ou des classes IPDM ou E2C pour lesquels nous ne disposons d'aucune information.

#### 4.5 Analyse suivant le retard scolaire accumulé

Le retard scolaire accumulé au cours d'une carrière scolaire d'un élève est un indicateur du décrochage scolaire et du parcours qui suit le « drop-out ». On peut supposer que le redoublement accentue la perte de motivation et favorise ainsi le décrochage scolaire.

Pour déterminer le retard scolaire nous avons comparé le niveau d'études atteint par l'élève au moment du décrochage avec le niveau d'études qu'il aurait théoriquement dû avoir atteint à son âge. Le retard scolaire peut provenir d'une scolarisation tardive, d'une immigration à un âge plus avancé, d'une interruption temporaire des études<sup>14</sup>, mais surtout d'un ou de plusieurs allongements de cycle ou redoublements, que ce soit au niveau de l'enseignement fondamental ou de l'enseignement post-primaire<sup>15</sup>.

La population de référence comprend 50,8% d'élèves sans retard scolaire et donc 49,2% d'élèves avec un retard scolaire. Parmi les élèves décrocheurs, 98,7% ont un retard scolaire.

Le retard scolaire d'une année accentue déjà le risque de décrocher. Et il l'est encore plus à partir d'un retard d'au moins deux années ; ces élèves représentent 12,5% dans la population de référence, mais 29,8% des élèves quittant l'école.

Décrocheurs suivant le retard scolaire accumulé		
	Total des élèves Rentrée 2012/2013	Décrocheurs
Sans retard scolaire	20534 (50,8%)	10 (1,3%)
1 an	10661 (26,4%)	107 (13,7%)
2 ans	5043 (12,5%)	232 (29,8%)
3 ans	2094 (5,2%)	171 (22,0%)
4 ans	788 (1,9%)	87 (11,2%)
5 ans	311 (0,8%)	53 (6,8%)
6 ans	150 (0,4%)	23 (3,0%)
7 ans et plus	103 (0,3%)	26 (3,3%)
sans indication	736 (1,8%)	70 (9,0%)
Total	40.420 (100,0%)	779 (100,0%)

Le retard scolaire influence également la carrière après le "drop-out". En effet, plus de la moitié des élèves quittant leur école d'origine et n'ayant pas encore de retard scolaire ou seulement un an de retard sont des décrocheurs temporaires se réinscrivant à nouveau dans une école.

Avec un retard scolaire de deux ans et plus, la décision de reprendre sa scolarité, soit dans une autre voie de formation, soit dans une autre école ou même un autre pays, est moins souvent prise, fût-ce par démotivation ou par manque de choix possibles. Les décrocheurs s'orientent alors vers le marché de l'emploi, fréquentent une mesure d'insertion ou restent sans occupation.

<sup>14</sup> P.ex. pour les élèves fréquentant les cours du soir.

<sup>15</sup> L'ampleur du redoublement au Luxembourg est décrite et analysée dans la publication "Analyse des Klassenwiederholens im primären und postprimären Bereich" du MENFP (2005).

Parcours après le décrochage suivant le retard scolaire accumulé								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/ introuvable	Total
Sans retard scolaire	14	35	2	1	0	7	43	102
	13,7%	34,3%	1,9%	0,9%	0,0%	6,8%	42,1%	100,0%
1 an	28	84	10	2	11	84	91	310
	9,0%	27,1%	3,2%	0,6%	3,5%	27,1%	29,3%	100,0%
2 ans	41	70	25	17	27	163	86	429
	9,5%	16,3%	5,8%	3,9%	6,2%	38,0%	20,0%	100,0%
3 ans	17	36	21	13	43	94	46	270
	6,3%	13,3%	7,7%	4,8%	15,9%	34,8%	17,0%	100,0%
4 ans	4	12	16	4	37	30	26	129
	3,1%	9,3%	12,4%	3,1%	28,6%	23,2%	20,1%	100,0%
5 ans	3	5	6	3	28	16	22	83
	3,6%	6,0%	7,2%	3,6%	33,7%	19,2%	26,5%	100,0%
6 ans	2	2	1	0	20	2	10	37
	5,4%	5,4%	2,7%	0,0%	54,0%	5,4%	27,0%	100,0%
7 ans et plus	0	0	3	0	22	1	7	33
	0,0%	0,0%	9,0%	0,0%	66,6%	3,0%	21,2%	100,0%
Sans indication	32	30	4	11	19	36	118	250
	12,8%	12,0%	1,6%	4,4%	7,6%	14,4%	47,2%	100,0%
Total	141	274	88	51	207	433	449	1643
	8,5%	16,6%	5,3%	3,1%	12,6%	26,3%	27,3%	100,0%

Par rapport aux études précédentes, la part des élèves ayant accumulé un certain retard scolaire et ayant quitté l'école mais se réinscrivant par la suite, diminue légèrement.

Avec un retard scolaire de deux ans et plus, la décision de reprendre sa scolarité, soit dans une autre voie de formation, soit dans une autre école ou même un autre pays, est moins souvent prise, fût-ce par démotivation ou par manque de choix possibles. Les décrocheurs s'orientent alors vers le marché de l'emploi, fréquentent une mesure d'insertion ou restent sans occupation.

# 5

## Causes de l'arrêt des études

---

Afin de remédier en amont au problème du décrochage scolaire, un des volets de l'étude et du questionnaire soumis aux jeunes en rupture scolaire concerne les raisons qui les ont poussés à arrêter leurs études, du moins temporairement.

Les jeunes pouvaient indiquer plusieurs raisons aux collaborateurs de l'ALJ. Les taux sont calculés par rapport aux 1.686 réponses recensées.

En 2012/2013, l'échec ou l'anticipation d'un échec scolaire reste toujours une des raisons du décrochage les plus fréquemment citées (12,6%). S'y ajoutent 9,3% des jeunes qui s'attendent à de meilleures chances de réussite dans une nouvelle formation ou école, et 2,7% des jeunes ayant invoqué des problèmes de langue.

Vient ensuite l'inadaptation de l'orientation scolaire: 9,0% indiquent ne pas ou ne plus aimer la voie de formation choisie, 3,8% une orientation mal-conseillée. S'y ajoutent 8,7% indiquant avoir plus, d'autres ou de meilleures possibilités en optant pour un nouveau chemin. À inclure également dans ce groupe les jeunes indiquant qu'ils n'ont pas eu accès à la voie de formation désirée (3,3%), ou que leur école d'origine n'offrait pas la formation désirée.

Le nombre de jeunes citant l'absence d'un poste d'apprentissage comme raison d'arrêter leur formation scolaire a augmenté par rapport à l'année dernière: 9,5% au lieu de 8,0% des jeunes ayant quitté l'école indiquent ne pas avoir trouvé de poste d'apprentissage, 1,7% avoir vu leur patron résilier le contrat d'apprentissage, et 1,0% avoir résilié eux-mêmes ce contrat.

Pour 4,0% des jeunes, des raisons personnelles, familiales ou financières ont été à l'origine de leur décrochage scolaire. S'y ajoutent 3,0% des décrocheurs invoquant des raisons de santé.

Le manque de motivation pour poursuivre une formation scolaire (4,9% des élèves) ou le refus de continuer à fréquenter leur ancienne école (3,3%) perdent de leur importance par rapport aux années précédentes comme facteurs déclenchant la rupture scolaire.

1,5% des jeunes indiquent comme cause de décrochage les problèmes avec leurs professeurs, 0,9% citent des problèmes avec d'autres élèves, 1,5% la mauvaise ambiance dans leur ancienne école.

Aux principales causes citées s'ajoute un éventail d'autres raisons qui sont reprises dans le tableau ci-après. Elles ont été regroupées de façon thématique afin de faciliter leur interprétation.

Catégorie	Détail des raisons invoquées pour l'arrêt des études	Absolu	%*
"échec"	Échec scolaire ou anticipation d'un échec scolaire (dans une ou plusieurs branches)	212	12,6%
	Meilleures chances de réussite dans la nouvelle école	157	9,3%
	Problèmes de langue (en français, en allemand...)	46	2,7%
"orientation"	Je n'aimais pas/plus la voie de formation choisie	152	9,0%
	Meilleures / plus de /autres possibilités	146	8,7%
	Je n'avais pas d'accès à la voie de formation désirée (à cause de mes notes, de la langue, il n'y avait plus de place disponible, il n'y avait pas d'établissement scolaire qui me plaisait...)	56	3,3%
	Mauvaise orientation/orientation mal conseillée	64	3,8%
"sans contrat d'apprentissage"	Je n'ai pas trouvé de patron/poste d'apprentissage	160	9,5%
	Résiliation du contrat d'apprentissage par le patron/fin du contrat d'apprentissage/faillite de l'entreprise	28	1,7%
	J'ai résilié mon contrat d'apprentissage	17	1,0%
"raisons personnelles"	Raisons personnelles, familiales, financières (ég. grossesse, enfant)	67	4,0%
	Maladie, handicap, problème de santé, accident/allergie	51	3,0%
"plus d'envie d'aller à l'école"	Je n'avais plus de motivation de poursuivre mes études, je n'avais plus envie d'aller à l'école (également fin de la scolarité obligatoire)	83	4,9%
	Je n'avais plus envie d'aller à mon ancienne école	56	3,3%
"ambiance à l'école"	J'avais des problèmes avec mes professeurs	25	1,5%
	J'avais des problèmes avec les autres élèves	16	0,9%
	Mauvaise ambiance dans mon ancienne école	25	1,5%
"autre"	Pas satisfait avec système scolaire luxembourgeois (horaire, durée, organisation, incompatibilité du travail et de l'école...)	64	3,8%
	Renvoi de mon ancienne école (pour problèmes disciplinaires, absences...)	23	1,4%
	Difficultés avec mon ancien patron/mon ancienne entreprise/mes collègues	27	1,6%
	Meilleur encadrement des élèves dans la nouvelle école	19	1,1%
	Je n'aimais pas certaines branches	23	1,4%
	Je n'avais entamé la formation qu'en attendant de trouver/réaliser une autre solution	10	0,6%
	J'ai échoué à l'examen d'admission (à la formation/à l'école désirée, au service de l'État/des communes, à l'armée/la police...)	2	0,1%
	Mes parents voulaient que je change d'école	4	0,2%
	Internat dans la nouvelle école	10	0,6%
	J'avais des problèmes de papiers/ retour temporaire (obligatoire) au pays d'origine	2	0,1%
	Dyslexie, dysorthographe, hyperactivité	4	0,2%
	Pour faire du sport de compétition	4	0,2%
	Autre raison	73	4,3%
"sans indication"	Sans indication de raison	60	3,6%
Total des réponses		1686	100,0%

\* calculé par rapport aux 1.686 réponses recensées.

Afin d'identifier une éventuelle corrélation, le tableau suivant porte sur la relation entre les causes du "drop-out" et les parcours suivis après le décrochage.

Ces taux sont calculés par rapport aux décrocheurs avec lesquels un contact a pu être établi. Le tableau reprend les catégories thématiques des causes invoquées.

Parcours suivant les raisons invoquées								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Total	
"échec"	75	154	27	11	56	92	415	24,6%
	18,1%	37,1%	6,5%	2,7%	13,5%	22,2%	100,0%	
"orientation"	63	150	22	16	49	118	418	24,8%
	15,1%	35,9%	5,3%	3,8%	11,7%	28,2%	100,0%	
"sans contrat d'apprentissage"	13	16	9	15	36	116	205	12,2%
	6,3%	7,8%	4,4%	7,3%	17,6%	56,6%	100,0%	
"raisons personnelles"	8	13	10	9	47	52	139	8,2%
	5,8%	9,4%	7,2%	6,5%	33,8%	37,4%	100,0%	
"plus envie d'aller à l'école"	7	12	19	5	29	46	118	7,0%
	5,9%	10,2%	16,1%	4,2%	24,6%	39,0%	100,0%	
"ambiance à l'école"	4	20	3	0	9	30	66	3,9%
	6,1%	30,3%	4,5%	0,0%	13,6%	45,5%	100,0%	
"autre"	47	76	20	6	47	69	265	15,7%
	17,7%	28,7%	7,5%	2,3%	17,7%	26,0%	100,0%	
"sans indication"	9	10	2	3	14	22	60	3,6%
	15,0%	16,7%	3,3%	5,0%	23,3%	36,7%	100,0%	
Total	226	451	112	65	287	545	1686	100,0%
	13,4%	26,7%	6,6%	3,9%	17,0%	32,3%	100,0%	

Comme pour les années précédentes, en 2012/2013 certains jeunes sont plus que d'autres disposés à une réorientation scolaire: le taux des réinscriptions est de plus de 50% pour les élèves ayant interrompu leur scolarité pour cause d'échec ou d'orientation inadaptée. Un peu moins que la moitié des jeunes quittant l'école à un certain moment et indiquant l'ambiance, ou une "autre" raison choisissent de se réinscrire. Parmi ceux citant l'absence d'un contrat d'apprentissage, des raisons personnelles ou le manque d'envie d'aller à l'école, le taux des réinscriptions ne dépasse pas 16,1%.

Pour 37,1% des jeunes évoquant l'échec scolaire, la poursuite de la formation se fait à l'étranger.

C'est surtout le manque de motivation de poursuivre la formation qui mène les jeunes vers le marché de l'emploi (16,1%).

Comme pour les années passées, l'absence d'un poste d'apprentissage est en cause pour les décrocheurs indiquant rester "sans occupation spécifique" (56,6%), mais aussi pour les jeunes invoquant l'ambiance à l'école (39,0%).

## 6 Résumé

Cette publication présente les résultats de la neuvième étude sur le décrochage scolaire au Grand-Duché de Luxembourg. La première portait sur les décrocheurs de 2003/2004; la présente est consacrée à l'année scolaire 2012/2013. Sur cette période, il y a eu 1.643 lycéens qui ont quitté l'école sans diplôme ou certification final.

Le relevé nominatif des décrocheurs est établi de mois en mois grâce au fichier-élèves du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et transmis aux bureaux régionaux de l'Action locale pour jeunes (ALJ). Les jeunes sont contactés individuellement par les collaborateurs de l'ALJ, qui les ont questionnés et qui leur ont proposé, le cas échéant leur soutien pour définir un nouveau projet de formation et/ou professionnel et un accompagnement individualisé.

Étude	Nombre d'élèves ayant quitté l'école	Durée période	Nombre moyen mensuel
1 (1.11.2003-31.10.2004)	1984	12 mois	165,3
2 (1.11.2004-30.4.2006)	2422	18 mois	134,6
3 (1.5.2006-30.4.2007)	1320	12 mois	110,0
4. Année scolaire 2007/2008	1928	12 mois	160,7
5. Année scolaire 2008/2009	1690	12 mois	140,8
6 Année scolaire 2009/2010	1660	12 mois	138,3
7 Année scolaire 2010/2011	1.888	12 mois	157,3
8. Année scolaire 2011/2012	1.680	12 mois	140,0
9. Année scolaire 2012/2013	1.643	12 mois	136,9

Parmi les élèves ayant quitté l'école en 2012/2013 :

- 415 élèves se sont inscrits entre-temps à une autre école au Luxembourg (141) ou à l'étranger (274), le plus souvent en Belgique (en 2011/2012, 304 jeunes s'étaient réinscrits au Luxembourg, 271 à l'étranger).
- 779 décrocheurs ont définitivement quitté l'école dont:
  - 88 qui ont un emploi (159 en 2011/2012) ;
  - 51 qui se retrouvent dans une mesure d'emploi (67 en 2011/2012) ;
  - 207 qui s'étaient réinscrits dans une école et ont à nouveau décroché (124 en 2011/2012) ;
  - 433 qui sont sans aucune occupation (299 en 2011/2012).
- 449 n'ont pas pu être joints malgré les efforts de l'ALJ ; la grande majorité de ces anciens élèves a très probablement quitté le pays, (en 2011/2012, 456 décrocheurs n'avaient pu être contactés).

## Les décrocheurs

Étude	Nombre de décrocheurs	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 <sup>ère</sup> étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	927	12 mois	77,1	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	1099	18 mois	61,1	-20,8%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	538	12 mois	44,8	-41,9%
4. Année scolaire 2007/2008	753	12 mois	62,8	-18,5%
5. Année scolaire 2008/2009	611	12 mois	50,9	-34,0%
6. Année scolaire 2009/2010	596	12 mois	49,7	-35,5%
7. Année scolaire 2010/2011	644	12 mois	53,7	-30,4%
8. Année scolaire 2011/2012	649	12 mois	54,1	-29,8%
9. Année scolaire 2012/2013	779	12 mois	64,9	-15,8%

Le nombre moyen mensuel des décrocheurs a diminué de 15,8% par rapport à la première analyse effectuée en 2003/2004.

Cette évolution n'a pas été la même pour les décrocheurs ayant un emploi, ceux dans une mesure d'insertion ou les décrocheurs sans aucune occupation.

Étude	Nombre de décrocheurs ayant un emploi	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 <sup>ère</sup> étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	352	12 mois	29,3	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	250	18 mois	13,9	-52,6%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	104	12 mois	8,7	-70,3%
4. Année scolaire 2007-2008	174	12 mois	14,5	-50,5%
5. Année scolaire 2008-2009	85	12 mois	7,1	-75,8%
6. Année scolaire 2009-2010	158	12 mois	13,2	-55,1%
7. Année scolaire 2010/2011	177	12 mois	14,8	-49,7%
8. Année scolaire 2011/2012	159	12 mois	13,3	-54,6%
9. Année scolaire 2012/2013	88	12 mois	7,3	-75,1%

Étude	Nombre de décrocheurs dans une mesure d'insertion	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 <sup>ère</sup> étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	253	12 mois	21,2	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	309	18 mois	17,2	-18,9%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	138	12 mois	11,5	-45,8%
4. Année scolaire 2007-2008	96	12 mois	8,0	-62,3%
5. Année scolaire 2008-2009	45	12 mois	3,8	-82,3%
6. Année scolaire 2009-2010	52	12 mois	4,3	-79,7%
7. Année scolaire 2010/2011	57	12 mois	4,8	-77,6%
8. Année scolaire 2011/2012	67	12 mois	5,6	-73,6%
9. Année scolaire 2012/2013	51	12 mois	4,3	-79,7%

Cette approche se fonde sur une cohorte d'élèves entrant en classe de 7e et sur le nombre de décrocheurs potentiels jusqu'à la fin de leur scolarité théorique, le nombre de décrocheurs étant extrapolé à partir des données que fournit la présente analyse.

Étude	Nombre de décrocheurs sans occupation	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1ère étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	322	12 mois	26,8	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	540	18 mois	30,0	+11,9%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	296	12 mois	24,7	-7,8%
4. Année scolaire 2007-2008	383	12 mois	31,9	+19,0%
5. Année scolaire 2008-2009	265	12 mois	22,1	-17,5%
6. Année scolaire 2009-2010	276	12 mois	23,0	-14,2%
7. Année scolaire 2010/2011	260	12 mois	21,7	-19,2%
8. Année scolaire 2011/2012	299	12 mois	24,9	-7,1%
9. Année scolaire 2012/2013	433	12 mois	36,1	+34,7%

Le taux des élèves quittant l'école pour un emploi et celui des décrocheurs insérés dans une mesure d'insertion ont fortement diminué depuis 2003. Le nombre de décrocheurs sans aucune occupation a fortement augmenté par rapport à l'année précédente.

### Calcul du taux de décrochage théorique

Cette approche se fonde sur une cohorte d'élèves entrant en classe de 7e et sur le nombre de décrocheurs potentiels jusqu'à la fin de leur scolarité théorique, le nombre de décrocheurs étant extrapolé à partir des données que fournit la présente analyse.

Étude	Année scolaire correspondante	Elèves entrant en 7e ES et EST	Nb théorique d'élèves se réinscrivant de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité	Taux théorique des élèves se réinscrivant	Nb théorique de décrocheurs de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité	Taux de décrochage théorique
1	2003/2004	5.128	508	9,9%	881	17,2%
2	2005/2006	5.161	477	9,2%	771	14,9%
3	2006/2007	5.455	351	6,4%	512	9,4%
4	2007/2008	5.454	582	10,7%	614	11,2%
5	2008/2009	5.588	559	10,0%	503	9,0%
6	2009/2010	5.604	598	10,7%	505	9,0%
7	2010/2011	5.473	586	10,7%	491	9,0%
8	2011/2012	5.499	403	7,3%	507	9,2%
9	2012/2013	5.625	317	5,6%	653	11,6%

Après une légère augmentation en 2007/2008, le taux de décrochage était resté 4 années de suite sous la barre des 10%, « benchmark » visé par la Commission européenne dans le cadre de la stratégie 2020. Il a cependant augmenté en 2012/2013 et le Luxembourg se situe ainsi parmi les pays tels la Belgique (11,0%) ou l'Angleterre (12,4%) et en dessous de 12,0%, moyenne des pays de l'Union Européenne en 2013.

Les tableaux qui précèdent identifient sans équivoque la cause de cette augmentation:

- Le nombre d'élèves qui ont pu se réinscrire à un établissement au Luxembourg est tombé de 304 à 141.

Parmi les décrocheurs, ce sont ceux « sans occupation » qui passent de 299 à 433, le nombre le plus élevé sur une année depuis le début de cette étude sur le décrochage.

- Le nombre de décrocheurs ayant trouvé un emploi, déjà faible, est tombé de 150 à 88.

Cette évolution correspond à une augmentation de 150 décrocheurs de plus par rapport à l'année précédente qui dans leur grande majorité sont sans aucune occupation.

### **Les indicateurs et les causes du décrochage**

L'enquête a également étayé le constat que certains groupes d'élèves courent un plus grand risque de décrocher:

- les garçons plus que les filles;
- les élèves de nationalité étrangère plus que ceux de nationalité luxembourgeoise;
- les élèves de la 9e pratique et ceux inscrits au régime technique, de la formation de technicien ou du régime professionnel, plus que ceux inscrits à l'ES;
- les élèves avec un retard scolaire d'au moins deux années - c'est l'indicateur le plus univoque du décrochage.

Quant aux raisons invoquées par les décrocheurs, les plus citées ont été les suivantes :

- 24,6% quittent l'école à cause d'un échec scolaire, par rapport 24,1% l'année précédente;
- 24,8% se sont sentis mal orientés, 23,8% l'année antérieure;
- 12,2% indiquent qu'ils n'ont pas trouvé de poste d'apprentissage ou que le contrat a été résilié, contre 11,1% l'année précédente;
- 7,0% invoquent des raisons personnelles, par rapport 8,1% l'année passée;
- 8,2% invoquent le manque de motivation de poursuivre une formation scolaire ou de fréquenter leur ancienne école, taux qui a légèrement augmenté par rapport à l'année antécédente (7,6% en 2011/2012);
- 3,6% des personnes interrogées ne donnent aucune raison par rapport 4,4% l'année précédente.

# 7 Conclusions

---

La diminution du décrochage scolaire à partir de l'année 2003 est due aux mesures prises par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et aux projets visant le maintien scolaire:

- l'amélioration de l'orientation scolaire suite au règlement de promotion de 2005 ;
- le suivi systématique des décrocheurs par l'Action locale pour jeunes (ALJ).

La création ou l'amélioration de nouvelles offres scolaires pour des élèves en difficulté : l'École de la 2e Chance, les classes mosaïques pour des élèves au comportement difficile, les classes spécifiques pour redoublants, les cours d'orientation et d'initiation professionnelles (COIP) ; l'enseignement spécifique à l'institut d'enseignement socio-éducatif de Dreiborn ; la structure VTT (Verhalen, Testen a Trainéieren) à l'Izegerstee pour des élèves à sévères troubles de comportement ; l'accès aux qualifications scolaires et professionnelles des élèves à besoins éducatifs particuliers par des aménagements raisonnables de leur parcours scolaire ;

- les projets du CPOS « Plateforme Accrochage scolaire » (PAS), un dispositif mis en œuvre dans deux lycées et évalué dans le cadre du projet européen « Team cooperation to fight early school leaving: Training Innovation Tools and Actions (TITA) » ; le concept CARAT pour le climat scolaire du Service de Coordination de la recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) ; le projet Comenius « La culture au service de la réussite » dans la Grande Région ; le projet Comenius ACCROCHAGE avec quatre écoles partenaires européennes;
- les projets contre « l'exclusion scolaire » dans les lycées : la loi du 6 février 2009 relative à l'obligation scolaire ayant autorisé le Gouvernement à engager 60 éducateurs gradués dans l'intérêt des projets des lycées visant le maintien scolaire, quelque cinquante projets ont été mis en place dans une vingtaine de lycées et lycées techniques
- des projets culturels et pédagogiques ciblant les élèves du régime préparatoire, dans une dizaine de lycées du pays avec des partenaires: Carré Rotondes (notamment le projet ID qui a décroché le prix « Kinder des Olymp » à Berlin en 2014), Kulturfabrik, Kulturhaus Mersch ; les ateliers de la culture organisés par l'ASTM (Action Solidarité Tiers Monde), les ateliers d'écriture organisés par le centre culturel « Kulturfabrik », le projet « École au régime préparatoire »...;
- le service volontaire et le projet NEETs (Not in Education, Employment or Training) du Service National de la Jeunesse ;
- le projet « jeunes » en coopération avec l'Agence pour le développement de l'emploi ;
- les offres en formation des adultes.

Force est cependant de constater que la plupart des mesures prises dans le cadre des lycées ne font souvent que répondre au décrochage, résultat regrettable d'une évolution du jeune qui a dérapé plus tôt dans sa carrière scolaire. L'augmentation constante de nombre d'élèves de l'école fondamentale « orientés » vers le régime préparatoire ne fait que corroborer ce constat. Il faudra identifier plus tôt les causes qui sont à l'origine de l'évolution néfaste se soldant par un décrochage et investir davantage dans la prévention du décrochage.

En outre, il y a un certain détournement des ressources investies au profit du maintien scolaire puisque les projets qui fonctionnent bien accueillent de plus en plus d'élèves qui ne sont pas directement menacés par le décrochage. Il est nécessaire de ramener ces projets à leur objectif initial et d'initier des démarches au sein des lycées qui permettent d'identifier les élèves « à risque ».

L'augmentation notable du décrochage et notamment de nombre de ceux sans aucune occupation est inquiétante et il devient de plus en plus pressant de porter une attention toute particulière à la population menacée de nos écoles et lycées.

Le programme gouvernemental considère comme prioritaire la réforme du régime préparatoire, avec une population scolaire fragilisée qui regroupe des élèves ayant des difficultés d'apprentissage. L'objectif est de garantir une prise en charge individuelle et de rendre possible l'accès à une formation et une qualification pour un nombre d'élèves aussi élevé que possible.

Il est primordial de mettre en place un suivi conséquent dès l'école fondamentale des élèves qui donnent signe de ne plus suivre adéquatement l'apprentissage selon le rythme prévu par les plans d'études. Il faut aussi analyser la pertinence des décisions d'orientation au terme de l'enseignement fondamental et garantir un suivi adéquat des élèves qui ont bénéficié jusque-là d'une prise en charge particulière.

Le projet de loi sur la Maison de l'orientation et la cohérence de l'orientation scolaire et professionnelle permettra de mieux structurer l'accompagnement des élèves de l'enseignement secondaire et secondaire technique dans la mesure où chaque lycée doit se doter d'une démarche d'orientation calqué sur un cadre de référence élaboré par le ministère et la Maison de l'orientation.

La publication fin 2015 d'une version actualisée du Rapport national sur la situation de la jeunesse au Luxembourg et début 2016 des résultats de l'étude NEETs (Not in Education, Employment or Training) du Service national de la jeunesse permettront de creuser l'analyse des causes du décrochage et de réagir en conséquence.

Le symposium sur le maintien et le décrochage scolaire que le ministère organisera en juillet 2015 dans le cadre de la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE sera l'occasion de connaître davantage les bonnes pratiques des pays avoisinants.

# 8

## Références

---

- Commission européenne, DG Éducation et Culture, (2013), Education and Training Monitor 2013
- Commission européenne, DG Éducation et Culture, (2011), Progress towards the common european objectives in education and training. Indicators and benchmarks
- Commission européenne, DG Éducation et Culture, (2009), Progress towards the Lisbon Objectives in Education and Training. Indicators and Benchmarks
- Commission européenne, DG Éducation et Culture, (2007), Progress towards the Lisbon Objectives in Education and Training. Indicators and Benchmarks
- Commission européenne, DG Éducation et Culture, (2006), Detailed Analysis of Progress. Towards the Lisbon Objectives in Education and Training. 2006 Report
- Commission européenne, DG Éducation et Culture, (2005), Study on Access to Education and Training, Basic Skills and Early School Leavers. Lot 3: Early School Leavers. Final Report
- Commission Européenne, DG Éducation et Culture, (2005), Mise en œuvre du programme de travail « Éducation et Formation 2010 ». Rapport d'avancement 2005 : Luxembourg
- Direction générale de la recherche appliquée Canada, (2000), Le décrochage scolaire : définitions et coûts
- Glasman D., (2000), Le décrochage scolaire: une question institutionnelle, Diversité Ville-École-Intégration, n° 122
- MENFP, (2005), Analyse des "Klassenwiederholens" im primaren und postprimaren Bereich
- MENFP, (2012), Les Chiffres Clés de l'Éducation nationale
- MENFP, (2005), Les élèves quittant prématurément nos écoles
- MENFP, (2006), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage
- MENFP, (2008), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage. Mai 2006 à avril 2007.
- MENFP, (2009), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage. Année scolaire 2007/2008
- MENFP, (2011), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage. Année scolaire 2008/2009
- MENFP, (2012), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage. Année scolaire 2009/2010
- MENFP, (2013), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage. Année scolaire 2010/2011
- MENFP, (2012), Rapport d'activité 2012
- OCDE, (2013), Regards sur l'Éducation : les indicateurs de l'OCDE

## Impressum

© Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

année édition: 2015  
ISBN: 978-99959-1-042-6  
rédaction: Service des Statistiques et Analyses  
tél.: 247 - 85960, e-mail: statistiques@men.lu

en collaboration avec: Action locale pour Jeunes, Service Informatique

layout: MENJE, Service de la coordination des Affaires générales





